

LA CHARTE QUALITE

Avec les professionnels adhérents à la Fédération Nationale des Villages de Gîtes le séjour du client est garanti par 8 engagements:

1. Des structures d'accueil familiales et conviviales (4 à 50 locations)

2. Un accueil dans des hébergements individuels de qualité : gîtes, villas, maisonnettes, chalets, appartements.

3. Des formules de séjour adaptées pour les familles et pour les groupes (week-ends, courts séjours, semaines, ...)

4. Un accueil personnalisé dans l'établissement par un propriétaire ou un gestionnaire connaissant et faisant la promotion de son territoire.

5. Des services pour l'agrément du séjour: informations touristiques, activités proposées, renseignements pratiques, messages, courrier ...

6. Des services à la carte: linge, ménage, location télévision, etc ...

7. Des équipements de loisirs sur place adaptés à la région

8. Un environnement préservé offrant calme, espace et liberté.